



Capitalisation des expériences de la Tère année de mise en oeuvre des projets GIRE (2019)

Programme OmiDelta, Fonds Acteurs Non Etatiques

À propos de SNV

SNV, Organisation Néerlandaise de Développement, est une Organisation Non Gouvernementale (ONG) internationale de développement. Nous induisons un changement durable dans le vécu quotidien des populations vivant dans la précarité en les aidants à augmenter leurs revenus et leur accès aux services de base. Nous avons délibérément choisi de mettre un accent particulier sur trois secteurs (agriculture, énergie, eau, hygiène et assainissement) et nous manifestons notre présence locale à long terme dans plus de 25 pays en Asie, en Afrique et en Amérique Latine. Composée de 1.300 spécialistes et généralistes, nationaux et internationaux, d'hommes et de femmes, de jeunes, ainsi que de collègues expérimentés, notre équipe constitue le socle de la SNV.

SNV au Bénin

Fondée au Pays-Bas en 1965, SNV s'est établie au Bénin depuis 1970 et mène de nombreuses activités dans la plupart des départements du pays.

Avec ses deux bureaux, à Cotonou et à Parakou, elle appuie les organisations béninoises et les administrations territoriales en mettant à leur disposition les outils, les connaissances et les relations nécessaires pour prendre et mettre en œuvre des décisions.

À propos de OmiDelta Fonds ANE

Dans le cadre du programme OmiDelta de l'Ambassade du Royaume des Pays-Bas (APB) au Bénin, le Fonds Acteurs Non Etatiques (ANE) vise à financer les ONG/OSC et le secteur privé pour la mise en œuvre de projets d'Approvisionnement en Eau Potable, Hygiène et Assainissement (AEPHA), et de Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE).

Le Fonds ANE géré par la SNV finance actuellement 11 projets au Bénin - 7 AEPHA, 3 GIRE et 1 Gouvernance - qui doivent permettre d'atteindre les objectifs fixés :

1. Au moins 140.000 personnes ont accès aux services d'eau durables de qualité.
2. Au moins 340.000 personnes ont accès aux services d'hygiène et d'assainissement améliorés.
3. Au moins 300.000 personnes bénéficient d'une meilleure gestion des bassins versants et de la sécurité des deltas.

Chaque projet intègre également les thèmes transversaux suivants : genre, gouvernance, innovation, changement climatique, emploi des femmes et des jeunes.

Auteurs : SNV Bénin / équipe OmiDelta Fonds Acteurs Non Etatiques

Photo de couverture : Aperçu d'un village lacustre du delta de Ouémé (SNV / Silvana Summa)

Pour plus d'informations :

Ousmane Ibrahim

Coordonnateur Fonds ANE

benin@snv.org

Sommaire

Liste des abréviations et acronymes.....	4
Introduction générale.....	5
Objectifs et résultats attendus de la capitalisation	5
Méthodologie utilisée pour la capitalisation	5
Déroulement de la capitalisation	6
Partie 1 : Etat d'avancement et bonnes pratiques par projet	7
1.1. Projet « Appui à la Synergie Locale pour l'Eau » (PSL Eau)	7
1.2. Projet « Opérationnalisation de la Gestion Intégrée des Ressources en Eaux par un système de Paiement pour Services Ecosystémiques dans la basse et moyenne vallée de l'Ouémé » (GIRE-PSE)	11
1.3. Projet « Nouvelle Vallée du pays Wémé, les services écosystémiques pour une GIRE opérationnelle » (NVW-GIRE)	15
1.4. Projet « Volet Gouvernance du Programme OmiDelta/Fonds ANE »	20
Partie 2 : Appui-conseil de la SNV, leçons apprises et mesures pour assurer la durabilité..	25
2.1. Appui-conseils de la SNV	25
2.2. Quelques leçons apprises de la première année de mise en œuvre de la composante GIRE du Fonds ANE	27
Conclusion	29

Liste des abréviations et acronymes

ACEP	Associations des Consommateurs d'Eau Potable
AEPHA	Approvisionnement en Eau Potable, l'Hygiène et l'Assainissement
ALCRER	Association de Lutte Contre l'ethno centrisme et le Régionalisme
ANE	Acteurs Non Etatiques
APB	Ambassade du Royaume des Pays-Bas
CES	Conservation des Eaux et des Sols
CIDR	Centre International de Développement et de Recherche
CLE	Comité Local de l'Eau
CNE	Conseil National de l'Eau
CPC	Cellule de Participation Citoyenne
EA	Eau et Assainissement
FoNIEau	Forum National sur l'Intégrité dans le secteur de l'Eau
FIETS	Financière, Institutionnelle, Environnementale, Technique et Sociale (relatif à la durabilité)
JE	Jacinthe d'Eau
GIRE	Gestion Intégrée des Ressources en Eau
GMC	Groupe Mobile de Concertation
NVW	Nouvelle Vallée du pays Wémé
ODD	Objectifs de Développement Durable
OE	Organisation Exécutante
OLE	Organe Local de l'Eau
ONG	Organisation Non Gouvernementale
OPA	Organisation Professionnelle Agricole
OSC	Organisation de la Société Civile
PAC	Plan d'Action Communautaire
PNE	Partenariat National pour l'Eau
PROTOS	ONG Belge
SE	Service Ecosystémique
SNV	Organisation Néerlandaise de Développement
SPE	Service Public de l'Eau
SWB	Social Watch Benin
VERE	Valorisation Economique des Ressources en Eau
VNGI	Agence de Coopération Internationale de l'Association des Municipalités Néerlandaises

Introduction générale

Pour contribuer à l'engagement du Gouvernement béninois, de réaliser l'ODD 6 « Assurer la disponibilité et la gestion durable de l'eau et de l'assainissement pour tous », un nouveau programme d'eau et d'assainissement dénommé OmiDelta a été conçu et mis en œuvre avec l'appui de l'Ambassade du Royaume des Pays-Bas (APB) pour une durée de quatre (04) ans et demi à partir de décembre 2016. Il vise la mise en œuvre d'une gestion intégrée des ressources en eau, la professionnalisation des services d'eau et d'assainissement, l'exploitation durable des ressources en eau, et la création d'emplois pour les jeunes. Le programme prévoit de développer trois (03) instruments de mise en œuvre à savoir :

- un guichet d'appui gouvernemental ;
- un fonds d'appui aux acteurs non étatiques (ONG & secteur privé) ;
- une structure d'assistance technique.

Le Fonds Acteurs Non Etatique (ANE) dont la gestion est confiée à la SNV, Organisation Néerlandaise de Développement, vise à financer les Acteurs Non Etatiques pour la mise en œuvre de projets et initiatives ayant pour objectif (i) d'améliorer l'accès, l'utilisation, la qualité et la durabilité des services d'Approvisionnement en Eau Potable, Hygiène et Assainissement (AEPHA) et (ii) d'opérationnaliser la Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE) au Bénin à travers des actions concrètes.

Le Fonds prévoit également le développement des thèmes transversaux tels que la gouvernance, le genre, l'emploi des jeunes, le changement climatique et l'innovation comme partie intégrante aux projets qui seront financés.

Après une année de mise en œuvre des projets de la composante GIRE, il est important de valoriser à travers un document de capitalisation, les premières expériences d'opérationnalisation de la GIRE par les ANE

Objectifs et résultats de la capitalisation

L'objectif général de la capitalisation est de documenter les acquis actuels de la mise en œuvre des projets GIRE du programme OmiDelta Fonds ANE. Il en découle les objectifs spécifiques ci-après :

- documenter le processus/approches de mise en œuvre des projets GIRE et Gouvernance;
- identifier et faire le point des réalisations/ actions pertinentes mises en œuvre par chaque organisation exécutante ;
- identifier et faire l'inventaire des outils et tout document pertinent élaborés par chaque organisation exécutante ;
- identifier les progrès saillants enregistrés dans la mise en œuvre de chaque projet (résultats intermédiaires atteints) ;
- identifier les bonnes pratiques en matière de suivi & évaluation, durabilité, genre, emploi des jeunes, changements climatiques, etc. ;
- identifier les leçons apprises et les pratiques innovantes dans la mise en œuvre de chaque projet, susceptibles d'être passées à échelle (transposées) auprès de toutes les OEs et au-delà à l'ensemble des intervenants GIRE au Bénin ;
- répertorier les risques, défis, difficultés / contraintes majeurs rencontrés et solutions/ mesures d'atténuation envisagées dans la mise en œuvre des projets.

Le livrable final est un document de capitalisation des expériences de la mise en œuvre des projets de la composante GIRE de OmiDelta Fonds ANE.

Méthodologie utilisée pour la capitalisation

Une démarche constructive et participative a été adoptée, afin d'impliquer tous les principaux partenaires et acteurs de mise en œuvre de la composante GIRE du programme OmiDelta dans la recherche, le traitement et le partage de l'information. Les interactions constantes entre



Atelier de capitalisation de la première année de mise en œuvre des projets GIRE (SNV Bénin)

ces différents partenaires et acteurs ont permis de tirer le maximum d'informations et de leçons apprises de la mise en œuvre des projets.

Le document est constitué de deux parties :

La première partie présente l'état d'avancement et bonnes pratiques des projets ; la deuxième traite de l'appui-conseil de la SNV, des mesures prises pour la durabilité des acquis, et des leçons apprises.

Déroulement de la capitalisation

La mission s'est déroulée en 4 étapes :

1. Discussions préliminaires avec la SNV, commanditaire de la capitalisation : ces discussions ont permis de s'accorder sur (i) les attentes de cette dernière, mais aussi d'intégrer certaines observations émises par le consultant sur les termes de référence; (ii) la méthodologie de capitalisation ; et (iii) le chronogramme de la mission de capitalisation.
2. Participation à l'atelier de capitalisation : la SNV a organisé un atelier de capitalisation et d'apprentissage mutuel au profit des organisations exécutantes auquel l'équipe de consultation a pris part. Cet atelier leur a permis de comprendre les évolutions des projets.
3. Visite de terrain : cette mission s'est

déroulée au cours du mois de janvier 2020. Elle a été mise à profit pour discuter avec les équipes de mise en œuvre des projets et apprécier de visu les différentes réalisations des projets.

4. Rédaction du rapport et discussions approfondies avec le commanditaire et les autres partenaires du programme. Ces discussions ont eu lieu à Cotonou et ont permis de s'accorder sur les premières conclusions tirées par le consultant après sa visite de terrain.



Vallée de Ouémé (SNV Bénin)

Partie 1 : Etat d'avancement et bonnes pratiques par projet

1.1. Projet « Appui à la Synergie Locale pour l'Eau » (PSL Eau)

Le Projet d'appui à la Synergie Locale pour l'Eau (PSL Eau) est une initiative de VNG International mise en œuvre dans la Basse et Moyenne Vallée de l'Ouémé (BMVO) qui s'inscrit dans la double-thématique d'amélioration des capacités de résilience et d'adaptation des populations par le développement d'actions pilotes de la gestion inclusive des crues et de leur valorisation économique. Ce projet cible à terme 100.000 personnes (hommes et femmes) des communes d'Abomey-Calavi, Sô-Ava, Zè dans l'Atlantique et Sèmè-Podji et Porto-Novo dans l'Ouémé. Les résultats attendus de ce projet sont :

- (i) des conditions cadres à la gestion inclusive des crues sont créées au niveau local ;
- (ii) des actions pilotes de gestion inclusive des crues et de valorisation économique des ressources en eau sont mises en œuvre ;
- (iii) un système de suivi & évaluation, capitalisation et de partage des bonnes pratiques est opérationnel.

Les principales activités du projet sont :

- la mise en place d'un système de concertation durable et de développement de synergie qui, concilie les légitimes

aspirations des populations avec la réglementation et les orientations nationales et locales en matière de la gestion des ressources en eau (sensibilisation et information sur la GIRE, mise en place des structures de concertation) ;

- la gestion inclusive des crues et la valorisation économique des ressources en eau (réalisation des actions pilotes de gestion des crues) ;
- le suivi et la capitalisation des bonnes pratiques.

1.1.1. Résultats intermédiaires

Des changements perceptibles au niveau des communautés en faveur de la GIRE

Pour permettre aux communautés concernées par le projet de mieux comprendre la notion de la GIRE ainsi que leur participation au projet, l'équipe de mise en œuvre a procédé dans un premier temps au recensement des groupes et à l'identification des relais communautaires puis à la constitution d'une base de données y relative. Dans ce second temps, l'équipe a entamé les campagnes d'information et de sensibilisation en faveur des communautés et des autorités locales. Des relais communautaires ont été formés pour démultiplier les formations et autres informations relatives à la GIRE. Des dialogues communautaires au niveau village



Inondation dans un village de la commune de Zè (VNG International)

Relever le défi de la gestion intégrée des crues dans la Basse Vallée de l'Ouémé par l'opérationnalisation du concept GIRE.

puis arrondissement ont été organisés dans l'objectif de faire du concept GIRE une approche partagée par toutes les parties prenantes (communautés, OSC, OPA, secteur privé, autorités locales, etc.). Au terme de douze mois de mise en œuvre du projet, on observe des changements (encore embryonnaires) dans les habitudes de la communauté à la base dans les communes d'intervention du projet PSL Eau en faveur de la GIRE.

Des structures de préfiguration des CLE mises en place

L'un des résultats à l'actif du projet est la mise en place des structures de préfigurations aux Comités Locaux de l'Eau (CLE). En l'absence d'un cadre règlementaire pour la mise en place des CLE en vue de l'opérationnalisation de la GIRE, le projet PSL Eau a, à travers les dialogues au niveau des communautés (villages et arrondissements), mis en place des Organes Locaux de l'Eau (OLE), plateforme de gestion concertée des ressources en eau. Ces OLE ont bénéficié de plusieurs sessions de renforcement de capacité sur des questions relatives à la GIRE. Il faut préciser que ces OLE constituent des creusets de plaidoyers et un cadre de participation des populations à la gestion de la ressource en eau, ce en prélude à la mise en place des CLE.

Des initiatives à fort potentiel d'actions pilotes identifiées

En 12 mois d'exécution, 4 catégories totalisant 63 initiatives ou réponses locales ont été identifiées. Parmi ces 63 initiatives, 21 ont été jugées à fort potentiel de développement d'actions-pilotes GIC/VERE dont 16 sont retenues à l'issue des dialogues communautaires organisés (habitat résilient à l'inondation, protection des biens, etc.).

Des bonnes pratiques communautaires suivies et capitalisées

Pour assurer un suivi et une capitalisation des acquis, le projet a élaboré une matrice de suivi & évaluation à l'échelle des cinq (05) communes d'intervention. Les pratiques des populations pour la résilience aux inondations observées sont répertoriées et documentées. En plus de cela, un répertoire des associations et groupements pouvant jouer un rôle important

dans la mise en œuvre des actions pilotes a été créé. Ces différents documents facilitent un suivi optimal et une capitalisation des acquis.

1.1.2. Points forts

Plusieurs aspects ont été relevés et classés comme points forts à l'actif du présent projet. Il s'agit entre autres de :

Choix de la zone d'intervention

La zone d'intervention choisie s'avère très pertinente au regard de la thématique traitée par le projet. Au plan hydrographique, la zone ciblée est arrosée et délimitée par la rivière Sô, le fleuve Ouémé, et le complexe lagunaire formé par le lac Nokoué et la lagune de Porto-Novo. Par ailleurs, le choix des communes se justifie par les problématiques caractéristiques du Delta de l'Ouémé et qui doivent être traitées de manière croisée : inondations, comblement des canaux et couloirs de l'eau, pollutions, extension non-contrôlée des agglomérations urbaines, problèmes liés à l'utilisation des zones humides (pêche, agriculture et élevage, transport par voie d'eau, tourisme, loisirs et cultures, exploitation de sable, etc.).

Approche de mise en œuvre

Pour atteindre les résultats escomptés et s'assurer de leur durabilité, l'équipe de PSL Eau a opté pour une approche participative et inclusive avec un accent sur la responsabilisation des parties prenantes. Cette démarche présente l'avantage de permettre d'identifier de façon large les besoins et attentes des populations cibles et d'en tenir compte dans l'exécution des activités du projet. Ainsi, des groupes organisés et des autorités locales ont été acteurs dans la mise en œuvre des activités du projet (conception et définition des sous-projets, sélection des actions pilotes, mise en œuvre des actions, etc.).

Des actions de sensibilisation et de formation ont été conduites de façon graduelle (villages et arrondissements) en faveur des communautés. Cette approche a non seulement permis une forte implication des populations dans la réalisation des infrastructures sociocommunautaires, et la mise en place d'un réseau de relais communautaires, mais a aussi suscité l'adhésion des autorités locales.

Elle a aussi permis la création d'un cadre de concertation au niveau local en vue de la mise en œuvre de la GIRE.

La recherche de solution de manière holistique aux problèmes à résoudre constitue également un point fort dans l'approche de mise en œuvre du projet PSL Eau (par exemple : l'identification des causes et approches de solutions d'adaptation à l'inondation dans la localité d'Agblangandan – commune de Sèmè-Podji).

Choix des actions pilotes de gestion des crues

La méthode utilisée pour le choix des initiatives que le projet compte accompagner (régulation de flux, habitat résilient, valorisation économique des ressources en eau et la restauration des écosystèmes) est fondée sur la valorisation de l'existant au niveau communautaire.

Mesures pour la durabilité des actions du projet

Pour s'assurer de la durabilité des actions pilotes à réaliser, le projet PSL Eau a opté s'appuyer sur les initiatives locales de réponses aux crues. En effet, le projet est fondé sur le principe selon lequel il existe un certain nombre d'initiatives mises en œuvre par les populations (réponses locales) pour faire face aux problèmes des crues et des inondations. Le PSL Eau se base également sur l'amélioration, le renforcement, et l'apport d'innovations sur les initiatives locales existantes ; ainsi que la stimulation

des synergies et de la coopération des parties prenantes autour des intérêts économiques, sociaux et culturels des populations ; et la facilitation de la mise à échelle de ces initiatives. Dans la même rubrique, nous pouvons noter également, le fait que le projet s'appuie sur les associations et groupements locaux, la responsabilisation, la sensibilisation, formation des acteurs sur la GIRE, l'approche participative et inclusive, etc.

Innovation

L'utilisation de drones pour la cartographie des initiatives constitue une innovation dans la mise en œuvre du projet PSL Eau. Avec une vue aérienne, les différents aspects du problème à résoudre sont mieux cernés.

L'innovation se retrouve aussi dans la valorisation des initiatives locales existantes, la mobilisation des associations et groupements locaux comme levier dans la mise en œuvre des actions pilotes, etc.

1.1.3. Aspects à améliorer

Bien que des résultats intermédiaires pertinents soient atteints, certains points restent à améliorer pour la suite du projet. On peut citer :

Prise en compte du genre

Malgré la prise en compte du genre et des groupes vulnérables dans les activités du projet (présence des hommes et des femmes dans les comités, réduction des risques d'inondation des espaces réservés aux femmes mareyeuses du marché de Djassin-Daho), ces aspects doivent encore être renforcés par exemple pour une présence plus accrue des femmes aux postes décisionnels

Utilisation du budget disponible comme levier de mobilisation de fonds additionnel

Au regard du nombre d'actions pilotes pertinentes identifiées, il n'est pas évident que le budget alloué pour ces actions, permette de les réaliser toutes, ce qui pourra créer des frustrations. Dans ce cas, il est recommandé de procéder à une priorisation des actions afin de ne réaliser qu'un nombre raisonnable, le projet étant conçu pour la réalisation d'actions pilotes, c'est-à-dire qu'il ne s'agit que des actions de démonstration qui peuvent être mises à échelle grâce à la mobilisation d'autres sources de financement.



Dialogue communautaire dans un village de la commune de Sô-Ava (VNG International)

Initiative de régulation de flux d'eau à Kpahoué – Commune de Sô-Ava

Problématique et enjeu

- Difficulté d'accès des populations aux terres cultivables, autres localités et services sociaux de base en période de crue ;
- Assèchement rapide de l'eau en saison sèche d'où le manque d'eau pour les cultures de contre saison ;
- Inondation et destruction des cultures en cas de pluie précoce ;
- Invasion saline en période de crue ;
- Secteurs vitaux du développement local (agriculture, santé, éducation et environnement) affectés par le ralentissement voire l'abandon des activités économiques et des services sociaux.



Description et analyse

- Construction d'ouvrage–passerelles précaires pour faciliter l'accès en temps de crues mais qui ne résistent pas aux crues abondantes ;
- Développement de l'économie locale peu favorable ;
- Initiatives locales identifiées comme porteuses pour la valorisation des crues et des ressources en eau ;
- Possibilité d'introduire des innovations à l'initiative de la communauté pour la disponibilité d'eau de bonne qualité et la régulation du flux d'eau.



Changements attendus

- Accès permanent aux terres cultivables et aux services sociaux de base (écoles, centre de santé, marchés etc.) ;
- Disponibilité de l'eau en quantité et en qualité pour le développement des activités économiques ;
- Amélioration des capacités de résilience des populations aux inondations ;
- Mise en place des dispositions pour assurer la durabilité de l'action ;
- Maîtrise de l'eau.

Leçons apprises

- La prise en compte des initiatives communautaires en réponse aux difficultés / problèmes vécus dans les propositions de solutions est primordial pour assurer l'appropriation par les communautés et la durabilité ;
- L'intérêt des communautés doit être pris en compte dans les formulations et identification des projets ;
- Avec un accompagnement subséquent, les communautés sont à même d'apporter des solutions durables pour le développement de leur localité.

Recommandations

- Poursuivre l'accompagnement des communautés ;
- Réaliser promptement l'infrastructure pour ne pas atténuer l'ardeur de la communauté.

Mots clés : initiative communautaire, dialogue, régulation de flux, terre cultivable, intrusion saline

1.2. Projet « Opérationnalisation de la Gestion Intégrée des Ressources en Eaux par un système de Paiement pour Services Écosystémiques dans la basse et moyenne vallée de l’Ouémé » (GIRE–PSE)

Le projet GIRE PSE est mis en œuvre par le Centre International de Développement et de Recherche (CIDR-Pamiga) en consortium avec l’entreprise Africa Green Corporation SA et l’ONG CREDEL. Ce projet ambitionne d’appuyer les populations pauvres et vulnérables vivant dans le Delta de l’Ouémé à l’opérationnalisation de la GIRE notamment par la réduction du flux hydrique à travers la mise en place de dispositifs de Conservation des Eaux et des Sols (CES), la réalisation de micro-aménagements et la sensibilisation pour le paiement pour les services écosystémiques. Ce projet cible à terme 170.000 personnes (hommes et femmes) dans les communes d’Adjra-Ouèrè, Ouinhi, Toffo, Zagnanado, Zè, Zogbodomey.

Les résultats attendus du projet sont :

- le concept GIRE est connu et mis en œuvre par les populations ;
- des mesures de régulation du flux hydrique sont mises en place par les populations ;
- la gouvernance communautaire GIRE est renforcée dans les communautés de la zone d’intervention.



Réalisation de fascines pour freiner l’érosion hydrique (CIDR-Pamiga)

Les principales interventions de ce projet s’articulent autour de :

- la connaissance du concept GIRE par les populations cibles,
- la mise en place des mesures de régulation de flux hydriques ;
- la gouvernance communautaire GIRE.

A terme, la mise en œuvre du projet contribuera à limiter le ruissellement hydrique sur les zones de plateau du sous bassin versant.

1.2.1. Résultats intermédiaires

Des changements perceptibles au niveau des communautés en faveur de la GIRE

Le plan de sensibilisation sur la GIRE élaboré et mis en œuvre intègre des actions combinées de sensibilisation de la population sur la GIRE (émissions radios sur des thématiques relatives à la GIRE, jeux concours, discussions en groupe, etc.). Ce plan prend en compte les jeunes à travers des jeux concours dotés de prix à leur intention. La mise en œuvre du plan de sensibilisation se poursuivra durant toute la durée du projet.

Cartographie des ressources en eau réalisée

L’un des résultats attendus du projet est la réduction du flux hydrique. Pour ce faire, il a été réalisée la cartographie des ressources en eau de la zone d’intervention du projet.

La cartographie participative des ressources en eau de la zone, a non seulement permis de procéder à un recensement / inventaire des

Utilisation des méthodes de Conservation des Eaux et des Sols (CES) et d’hydraulique douce pour l’opérationnalisation de la GIRE

ressources en eau de la zone du projet, mais aussi aux communautés de base de mieux connaître les ressources en eau de leur zone, et d'identifier les différents acteurs à impliquer pour une meilleure gestion de ces ressources. Sur la base des cartes communautaires, différentes cartes numérisées ont été réalisées et validées par les parties prenantes. Ce travail a permis de disposer également d'un répertoire des pratiques et usages faits de l'eau et des éventuelles sources de conflits liés aux ressources en eau dans la zone.

Des dispositifs de CES pour la lutte contre l'érosion mis en place

Afin de mieux appréhender le niveau de connaissance de la population de la zone d'intervention du projet par rapport aux dispositifs de CES, un inventaire de ces derniers a été réalisé. A partir de cet inventaire, l'équipe de projet a élaboré et mis en œuvre un plan de formation et de sensibilisation. La mise en œuvre de ce plan a permis à la population de se rendre compte de l'importance de ces dispositifs (fascines, barrage de sable, zaïls, demi-lunes, cordons pierreux, etc.).

L'exemple le plus patent est celui de la localité de Sodji dans la commune de Zè où la réalisation de fascines et barrières de sable a permis de récupérer des terres cultivables.

Des micro-aménagements réalisés

Dans la perspective d'apporter une solution à la dégradation de la berge du fleuve Hlan, le projet a accompagné les communautés pour son aménagement à la hauteur du village de Hon, Commune de Zogbodomey. Des plants ont été mis en terre sur environ 20 hectares (ha) et un dispositif de gestion de la berge aménagée est en cours de mise en place.

Il est également prévu de construire des micro-barrages qui permettront de réduire plus efficacement les inondations dans les zones inondables de la Basse et Moyenne Vallée de l'Ouémé en fonction des résultats de l'étude hydrologique de la zone.

Etudes préliminaires réalisées

Deux études préliminaires : l'étude hydrologique et de l'étude de la filière d'exploitation du sable fluvial ont été commanditées en vue d'une meilleure appréciation des travaux d'aménagement à réaliser, la première est achevée et la seconde en cours.

L'étude hydrologique a permis d'identifier les sites de construction des barrages (micro-barrages) ou d'aménagement de mares. La deuxième, permettra quant à elle de définir les principes de restructuration de la filière sable et la manière d'exploiter durablement cette filière dans la perspective de sa contribution à la résilience à l'inondation.



Formation sur la réalisation de dispositifs de conservation des eaux et des sols (SNV Bénin)

1.2.2. Points forts

L'Analyse de l'état des lieux de l'avancement du projet a permis de relever des points forts de sa mise en œuvre. Il s'agit de :

Choix de la zone d'intervention

Le projet couvre les zones du plateau du sous bassin versant de la BMVO, notamment les Communes de Adja-Ouèrè, Ouinhi, Toffo, Zagnanado, Zè, et Zogbodomey. Ce choix est soutenu par l'idée de limitation du ruissellement de l'eau de l'amont vers l'aval et basé sur le principe de l'hydraulique douce pour la réduction des effets de l'inondation.

Les actions du projet permettront de protéger cette zone qui constitue la tête du sous bassin d'où la pertinence de son choix.

Approche de mise en œuvre du projet

Le projet est mis en œuvre à travers une approche participative qui implique la communauté cible dans la prise de décision. Cet aspect s'est fondamentalement révélé à travers le processus d'élaboration des cartes communautaires des ressources en eau, la conduite des formations sur les techniques de CES et même les émissions radio actives lors des sensibilisations, etc.

En plus de l'implication des parties prenantes, il faut ajouter la réalisation des études préliminaires qui permettent d'actualiser et de circonscrire les problèmes à résoudre.

Dispositifs simples anti-érosifs

Dans la perspective de réduction de l'érosion et des inondations, le projet a procédé à la diffusion de certaines pratiques de Conservation des Eaux et des Sols (CES) à travers diverses séances de sensibilisation et focus group. Plusieurs pratiques antiérosives ont été diffusées. On peut retenir : les fascines, les haies, les cordons pierreux, les canaux d'irrigation, les sacs de sable, etc. Les avantages et contraintes de chacune des pratiques diffusées ont été exposés aux populations riveraines. Ces pratiques très adaptées au contexte socioéconomique des groupes cibles (peu coûteuses, fiables et faciles à réaliser), ont été rapidement adoptées par les communautés à la base.

Durabilité des actions pilotes

Les premières actions pilotes mises en œuvre par le projet sont relatives aux dispositifs de conservation des eaux et des sols (CES). Les dispositifs sont introduits dans la zone depuis des années mais la pratique n'est pas rentrée dans les habitudes de la communauté. Avec les formations et le suivi accompagnement, les communautés ont pris conscience et s'organisent elle-même pour mettre ces dispositifs afin de lutter contre l'érosion des sols. Ces techniques sont maîtrisées au niveau local

1.2.3. Aspects à améliorer

Quelques points à améliorer pour permettre au projet de mieux atteindre ses objectifs ont été identifiés. Il s'agit :

Délimitation de la zone du projet

La délimitation de la zone d'intervention du projet basée sur le découpage administratif actuel du pays ne permet pas de prendre toutes les unités hydrologiques dans leur entièreté et constitue une limite pour l'opérationnalisation de la GIRE. Cette situation est en train d'être revue avec l'identification des unités hydrologiques dans la zone.

Echelle des cartes communautaires des ressources en eau

Pour l'élaboration des cartes, le projet a collecté d'importantes données dont la valorisation reste à parfaire. En effet, certaines données collectées ne figurent pas sur les cartes numérisées du fait de l'échelle adoptée et l'incompréhension des populations pour ce qui est des règles d'élaboration / conception des cartes. Cet état de choses n'a pas facilité la validation des cartes, chaque acteur voulant la représentation de certains repères indiqués au cours de la collecte des données. En plus de ce biais, il y a le fait qu'il n'existe pas de fonds de carte au Bénin avec la délimitation des villages administratifs d'où la difficulté à convaincre de l'emplacement de certains édifices recensés (église, pâturage, dépôt d'ordure, mare, etc.).

Techniques de Conservation des Eaux et des Sols (CES) contre l'érosion



Problématique et enjeu

- Erosion considérable du sol dans la localité de Sodji (Commune de Zè) ;
- Terre cultivable dénudée : impossibilité de faire les cultures ;
- Risque de disparition de localité entière ;
- Inondations récurrentes ;
- Croissance économique locale limitée.



Description et analyse

- Voies d'accès impraticables ;
- Terres de cultures abandonnées ;
- Destruction des habitats et des cultures ;
- Comblement des cours d'eau ;
- Techniques de CES connues, mais très peu pratiquées telles que les fascines, barrières de sable, demi-lunes, zaïs, etc.



Changements significatifs

- Amélioration des connaissances de la population pour la réduction des effets néfastes de l'érosion ;
- Comblement des zones érodées ;
- Voies d'accès praticables en toute saison ;
- Récupération des terres cultivables ;
- Augmentation de l'infiltration de l'eau de ruissellement.

Leçons apprises

- Les techniques de CES sont efficaces contre l'érosion et acceptées des populations ;
- A partir des notions reçues, la communauté peut développer plusieurs types de dispositifs de CES (barrière de sable, fascine, utilisation des plantes anti érosives).

Recommandations

- Poursuivre la réflexion sur la durabilité des dispositifs de CES (pour les fascines, des branchages sont utilisés et ces derniers sont vite détruits par les termites ou doivent être renouvelés à une fréquence très rapprochée) ;
- Faire des combinaisons de dispositifs pour accroître l'efficacité (par exemple, combinaison des barrières de sable et de vétivers).

Mots clés : Techniques CES, fascine, barriere de sable, érosion, durabilité

1.3. Projet « Nouvelle Vallée du pays Wémé, les services écosystémiques pour une GIRE opérationnelle » (NVW-GIRE)

Le projet Nouvelle Vallée Wémé est exécuté par le consortium Protos – ANTEA Belgique et Green Keeper Africa. Sa mise en œuvre est basée sur l'approche par les services écosystémiques (SE)¹ selon laquelle la conservation et la réhabilitation des écosystèmes par les citoyens eux-mêmes sont indispensables pour la valorisation continue et durable de SE. Parallèlement, l'approche propose un cadre au sein duquel les services sont intégrés aux décisions publiques et privées. La mise en œuvre de cette approche, implique plusieurs méthodes, comme l'évaluation de la dépendance du développement à l'égard des services écosystémiques, la quantification de la valeur économique de SE, l'élaboration de scénarii et la mise en place de politiques et d'autres interventions visant à soutenir durablement les SE.²

Le projet est mis en œuvre dans les quatre communes de la vallée de l'Ouémé à savoir : Adjohoun, Aguégus, Bonou et Dangbo et vise 100.000 personnes hommes et femmes. Les résultats attendus du projet sont : (i) les

services écosystémiques liés à la ressource en eau sont connus des acteurs locaux ; (ii) des alternatives économiques durables aux activités néfastes pour la ressource en eau et ses écosystèmes sont mises en œuvre.

Les principales activités du projet sont :

- mise en place des Comités Civils ;
- mise en place d'un protocole de planification participative et d'élaboration des plans d'actions communautaires ;
- développement de la chaîne de valeur de la jacinthe d'eau.

1.3.1. Résultats intermédiaires

Screening environnemental réalisé

Avant de choisir une localité d'intervention, il est organisé avec les communautés de cette localité des séances d'information et de sensibilisation sur la GIRE et les services écosystémiques pour identifier les thématiques (problématiques) à prendre en compte dans ce cadre à travers les diagnostics participatifs.

Le screening environnemental a consisté, à partir d'un plateau de jeux, à faire découvrir aux communautés les interactions entre les écosystèmes et les actions anthropiques. Le jeu est conçu en tenant compte des réalités vécues dans ces localités et a permis d'identifier les différents problèmes environnementaux et à

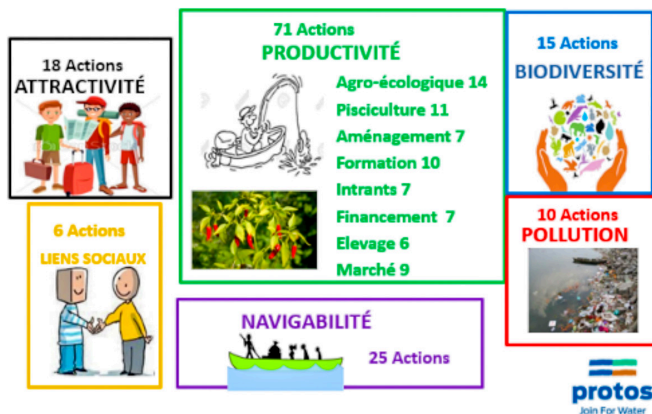


Envahissement du fleuve Ouémé par la jacinthe d'eau (SNV Bénin)

Conservation et valorisation des écosystèmes pour l'augmentation de résilience des populations aux phénomènes du changement climatique

¹ Se rapporter à la page 8 du document du projet NVW.

² Se rapporter à la page 9 du document du projet NVW.



Catégories d'actions identifiées par les communautés (Protos Bénin)

réfléchir sur les options de solution. Ce sont ces solutions qui sont traduites en activités puis en plan d'actions communautaires.

Plans d'Actions Communautaires (PAC) élaborés

Les plans d'actions communautaires ont été élaborés à la suite des sensibilisations sur la GIRE, les écosystèmes et leurs rôles dans le développement et la résilience aux phénomènes de changement climatique notamment les inondations dans la zone du projet. En effet, différents groupes ont été constitués dans les localités d'intervention puis les différentes approches de solutions aux problèmes identifiés et les propositions d'actions au niveau de chaque groupe d'acteurs ont fait l'objet de synthèses puis de draft de plans d'actions communautaires.

Ces documents ont ensuite été validés par les communautés et des actions et stratégies de plaidoyers ont été définies pour son intégration dans les budgets des conseils communaux. Au total, 6 catégories d'actions ont été identifiées : attractivité, liens sociaux, productivité, navigabilité, biodiversité et pollution (voir schéma ci-dessus).

Groupes mobiles de concertation (GMC) mis en place

Pour assurer son ancrage au niveau de la communauté, le projet a opté pour la mise en place d'un groupe mobile de concertation multi acteurs (GMC). Le GMC est constitué de leaders pour la mise en œuvre des actions qui émanent de la communauté. Le GMC fonctionne comme un comité de pilotage « informel » du projet. Sa composition est flexible (membres sont choisis en fonction du thème du plaidoyer et des intérêts), adapté à la vie du projet et

il est chargé d'informer et de prendre les avis de l'ensemble des parties prenantes. Il peut proposer de réorienter si possible les interventions du projet.

Deux séances du GMC ont été tenues et ont permis l'intégration de certaines activités (reboisement des berges et autres) dans les plans de développement des communes.

Développement d'une chaîne de valeur autour de la jacinthe d'eau

La jacinthe d'eau par le passé constituait un problème pour les populations en ce qu'elle, est une plante aquatique envahissante qui obstrue la navigation et détruit les frayeries. Avec le projet NVW GIRE, la jacinthe d'eau sera valorisée grâce à la promotion de divers produits (engrais biologique, fibres absorbantes, etc.) issus de sa transformation. Elle devient une source de revenu et d'emplois décents pour les populations de la zone du projet. Ces dernières ont été initiées aux techniques de collecte de la jacinthe d'eau (taille de la jacinthe, outils, conservation) lors des sessions de formation organisées. La population a également bénéficié des formations pour la valorisation de la JE (fibres, objets d'arts, etc). L'intervention du projet a permis le développement d'une chaîne de valeur autour de la jacinthe d'eau.

1.3.2. Points forts

Les Principaux points forts de ce projet résident dans l'approche de sa mise en œuvre, dans la



Collecte de Jacinthe d'eau dans une commune des Aguégoués (Protos Bénin)

mise en place d'un cadre local de gestion des ressources en eau et dans les aspects innovants introduits.

Bottom-up des actions

De la conception à la mise en œuvre du projet, un accent est mis sur l'approche centrée sur les groupes cibles. La prise de conscience de ces derniers sur le rôle des écosystèmes dans le développement local et leur contribution dans la résilience au changement climatique ont orienté le choix des actions à conduire dans le cadre de ce projet. Cette approche de mise en œuvre du projet montre l'aspect *bottom-up*³ des actions. Cette expérimentation permettra d'identifier les ajustements nécessaires aux orientations du Gouvernement.

Dans le cadre de la prise de conscience des communautés sur les rôles des écosystèmes dans le développement et la résilience aux changements climatiques, il a été nécessaire de renforcer leurs connaissances avec l'appui des structures d'intermédiation sociale dont les facilitateurs ont été préalablement formés sur différentes thématiques du projet et les outils nécessaires mis à leur disposition (posters, jeux, théâtre, etc.). Un autre aspect de cette approche est la sélection des localités d'intervention par lots.

Mise en place d'un cadre local de gestion des ressources en eau

En l'absence d'un cadre réglementaire de mise en place des cadres locaux de gestion des ressources en eau, le projet Nouvelle Vallée Wémè, a envisagé la mise en place de groupes mobiles de concertation qui s'apparentent aux Comités Locaux de l'Eau (CLE) prévus dans la loi de gestion de l'eau au Bénin et dont les modalités de mise en place ne sont pas encore homologuées. L'organisation des acteurs s'est avérée nécessaire pour créer les conditions d'une gestion durable de la ressource eau au niveau local. Cette action s'inscrit également dans la perspective de tirer des leçons de ces expérimentations pour construire la démarche de mise en place des CLE au Bénin.

Prise en compte du genre

Pour l'élaboration des plans d'actions communautaires, l'équipe de projet a travaillé avec les communautés en focus group, puis des synthèses en assemblées générales villageoises. Cette méthodologie permet de

prendre en compte les problèmes et les intérêts stratégiques de chaque groupe d'acteurs. Cette dynamique est également observée au niveau du choix des facilitateurs et des diverses formations conduites. Dans le cadre de la valorisation de la jacinthe d'eau, plus de femmes (jusqu'à 70%) et de jeunes sont mobilisés pour les activités de collecte et de transformation de la jacinthe.

Mesures de durabilité des actions pilotes

L'appropriation des actions par la communauté du fait de leur participation aux différentes phases du projet constitue un gage pour assurer la durabilité des actions. Nonobstant cela, le développement d'une chaîne de valeurs, la création des bulles d'entreprises, la prise en compte des services écosystémiques dans le développement des territoires, la participation des différents acteurs depuis le niveau village jusqu'au niveau communal participent également à la durabilité des actions.

Innovation du projet Nouvelle Vallée Wémè

L'approche par les services écosystémiques pour le développement et la résilience aux changements climatiques est une première au Bénin. Elle met en relation les quatre services écosystémiques comme le montre la figure 1.

Outre le compost à base de jacinthe d'eau, le projet Nouvelle Vallée Wémè a développé dans le cadre de la recherche-action d'autres produits de valorisation de la jacinthe d'eau tels que :

- les éco-matériaux de construction : briques et contreplaqué ;
- les granulés pour l'absorption des polluants d'hydrocarbures ;
- la provende pour la pisciculture.

Ces produits subissent encore des essais avant confirmation.

1.3.3. Aspects à améliorer

Quelques points nécessitant des améliorations ont été relevés dans la perspective d'optimiser l'intervention du projet. Il s'agit de :

Approche de mise en œuvre du projet

Le choix des localités par cycle de projet a engendré le retard observé dans la mise en œuvre du projet. En effet, la durée d'un cycle de projet du screening à l'élaboration des plans d'actions communautaires est de 7-8 mois.

³ De la base vers le sommet, ici du niveau local au niveau central.

Figure 1 : NVW-GIRE selon les services écosystémiques

Services socio-culturels

- Préservation sociale des lieux sacrés et sacralisation des lieux pour la conservation écologique
- Education à l’environnement (écoliers, étudiants)
- Reboisement
- Bulles d’entreprises (vannerie de qualité, maraîchage, pisciculture, écotourisme, etc.)

Services d’approvisionnement

- Fabrication de charbon vert de jacinthe
- Reboisement
- Mise en place d’un système de distribution fluvio-lagunaire de ce qui est produit dans la zone d’intervention
- Fabrication d’aliments pour poissons à partir de JE et de larves de moches soldats cultivées sur boues de vidange de latrines
- Fabrication de fibres végétales pour le secteur industriel
- Fabrication d’emballages biodégradables pour le conditionnement (y compris des produits de la zone d’intervention)
- Mise en place de mesures de protection des ouvrages d’approvisionnement en eau potable (information, action communautaires, plaidoyer, etc.)

Services de régulation (inondation, pollinisation)

- Reboisement (Mangrove/Utilisation du génie végétal pour le renforcement des berges
- Promotion de l’utilisation des fertilisants organiques pour la réduction de la contamination des eaux par lessivage des champs inondés de produits chimiques et création d’unités de fabrication de fertilisations organiques associée à d’autres intrants/lombricompostage
- Collecte et valorisation des jacinthes

Services de soutien

- Reboisement
- Extraction de la jacinthe d’eau pour mitiger les effets de détérioration de la qualité de l’eau, de contraction des réserves d’eau douce et de libération de gaz à effets de serre

Extrait du document de projet de NVW, page 8.

Cette durée paraît assez longue au vu des objectifs du projet même si elle est nécessaire pour une bonne conduite de l’action. Certes c’est aussi la première fois qu’une action du genre est mise en œuvre au Bénin, toutefois, des réajustements de la méthodologie s’avèrent nécessaires.

Plans d’actions communautaires

Pour faciliter la compréhension des enjeux et des défis liés aux changements climatiques et aux actions anthropologiques sur les écosystèmes, le consortium de mise en œuvre du projet a conçu des plateaux de jeux. En participant aux jeux, chaque joueur se rend à l’évidence des conséquences des actions menées sur l’écosystème dans un contexte de changement climatique. Les actions identifiées pour remédier aux impacts néfastes sur les écosystèmes sont planifiées et constituent les plans d’actions communautaires.

Dans ce contexte de déroulement des jeux, les plans d’action conçus ont ciblé l’ensemble des

propositions d’actions concernant les bonnes pratiques de valorisation / conservation des services écosystémiques sans les circonscrire à ceux liés aux ressources en eau. Afin d’éviter le désintéressement des populations, l’équipe de projet s’attèle à les accompagner dans la recherche de financement complémentaire pour la mise en œuvre de certaines actions estimées prioritaires par les communautés mais non retenues pour être réalisées sous le projet NVW.

Harmonisation des procédures et objectifs entre partenaires de mise en œuvre du projet

Les structures composant le consortium (une ONG, un bureau d’études et une entreprise) de mise en œuvre du projet NVW n’ont pas les mêmes procédures d’exécution des projets. Même si la complémentarité est évidente, il n’en demeure moins que les problèmes de procédures et de divergence de centre d’intérêts ont surgi surtout au démarrage du projet.

Processus d'élaboration des Plans d'Actions Communautaires (PAC)

Problématique et enjeu

- Destruction de l'écosystème ;
- Obstruction des voies fluviales ;
- Exploitation non concertée des écosystèmes sans vision future de conservation de ces derniers ;
- Absence d'un plan d'action communautaire pour la conservation des écosystèmes ;
- Valorisation des systèmes écosystémiques.

Description et analyse

- Etude environnementale dans les localités concernées ;
- Identification et hiérarchisation des problèmes environnementaux liés aux écosystèmes ;
- Formulation d'actions/solutions en lien avec les problèmes identifiés par groupes sociaux ;
- Mise en commun et priorisation des actions et définition des termes (court, moyen et long terme) ;
- Elaboration du draft des plans d'actions communautaires par village ;
- Définition des stratégies de mise en œuvre des actions (ressources, plaidoyer, etc.) ;
- Mise en place de Groupe Mobile de Concertation (GMC) – comité de pilotage des actions.



Changements significatifs

- Prise de conscience collective et effets anthropiques sur les écosystèmes (destruction de l'écosystème aquatique par le lessivage des pesticides) ;
- Connaissance des valeurs économiques des écosystèmes (rareté des ressources halieutiques) ;
- Contribution des écosystèmes à la résilience aux inondations ;
- Développement de plan d'action communautaire de conservation des écosystèmes ;
- Une valorisation économique plus durable du potentiel de la ressource eau.



Leçons apprises

- Nécessité d'une bonne connaissance des problèmes liés aux écosystèmes afin de permettre une cartographie réaliste des écosystèmes ;
- La participation des différents groupes sociaux favorise la prise en compte des besoins de tous ;
- La présence des leaders d'opinion permet une mise en œuvre plus efficace et efficiente du plan d'action (gain de temps, etc.).



Recommandations

- Faire un plan d'action réaliste en tenant compte des ressources disponibles et/ou mobilisables ;
- Raccourcir le délai des études préliminaires (screening des localités, identification des actions, etc.) ;
- Rechercher d'autres structures pour l'accompagnement des actions connexes en complément à celles éligibles pour la subvention.

Mots clés : Plan d'Action Communautaire (PAC), plaidoyer, dialogue, GIRE, écosystèmes, ressources (humaines et financières)

1.4. Projet « Volet Gouvernance du Programme OmiDelta/Fonds ANE »

Le volet gouvernance du Programme OmiDelta ANE est mis en oeuvre par le Partenariat National pour l'Eau (PNE) en consortium avec Social Watch et ALCRER. Ce volet envisage contribuer au renforcement des capacités des structures de concertation ou de veille citoyenne en se basant sur les droits humains liés à l'eau et à l'assainissement et l'atteinte de la cible 6 des Objectifs de Développement Durable (ODD). Il tient également compte de l'amélioration de la résilience climatique, de l'équité et de la durabilité dans la gestion de l'eau au niveau du Delta de l'Ouémé et dans les zones d'intervention des projets AEPHA du Fonds ANE.

Les résultats attendus du volet gouvernance sont :

- Les Associations des Consommateurs d'Eau Potable et CPC assurent la veille citoyenne pour la bonne gouvernance dans l'AEPHA ;
- Les principes de bonne gouvernance sont adoptés et mis en oeuvre par l'ensemble des acteurs intervenant dans l'AEPHA ;
- Les initiatives de partenariats innovants pour l'amélioration des services publics de l'eau sont promues par les Communes et adressent les jeunes et les femmes ;
- Les ANE assurent une veille efficace de l'opérationnalisation de la GIRE ;
- La concertation au sein des espaces de gestion des ressources en eau est gestion

des ressources en eau est améliorée ; améliorée;

- Des outils/ solutions novatrices aux problèmes de gouvernance sont testés et les leçons apprises capitalisées et partagées.

Les principales activités du volet gouvernance sont :

- Renforcement des capacités d'exercice de la veille citoyenne par les ACEP/CPC, y compris le développement de synergies d'actions entre CPC et ACEP ;
- Développement d'un système électronique de gestion de plaintes ACEP/CPC – PNE (Plateforme) avec possibilité de relais de la veille et des interpellations des autorités du niveau communal au niveau national, y compris le partenariat direct avec des radios locales pour relayer les plaintes et interpellier les délégués ou les autorités locales ;
- Accompagnement au test d'initiatives pilotes de financement des ACEP (dans les Communes OmiDelta) en lien avec les résultats de l'étude sur leur fonctionnement;
- Benchmarking, partage des bonnes pratiques et récompense des meilleures ACEP/CPC en matière de contrôle citoyen et d'initiatives de financement durable ;
- Plaidoyer pour l'institutionnalisation et la budgétisation systématique de la reddition de compte au niveau des Communes ;
- Appui au renforcement du suivi alternatif du secteur EA par la société civile ;
- Diffusion des résultats de la cartographie des risques d'atteinte à l'intégrité dans le secteur EA à l'endroit des partenaires au développement et des décideurs politiques et techniques du Bénin ;
- Plaidoyer pour la prise en compte des activités de reddition de Compte dans les plans d'Intégrité ou Plans d'Actions des Cellules Intégrité des Ministères Sectoriels Eau, Assainissement et changements climatiques ;
- Appui à la mise en oeuvre de la charte pour la bonne gouvernance du secteur de l'eau et de l'assainissement au Bénin ;
- Plaidoyer pour la mise en place d'une tarification de l'eau favorisant l'accès équitable aux populations les plus vulnérables (mécanisme formel, inclusif et juste) ;
- Organisation d'un forum national biennal sur



Atelier sur le bilan de la gestion 2018 du secteur de l'eau et de l'assainissement (PNE-Bénin)

- l'intégrité et la gouvernance dans le secteur Eau et Assainissement ;
- Réalisation d'une étude prospective sur le développement des forages privés et postes d'eau autonomes dans le Delta de l'Ouémé ;
 - Conduite d'une action pilote de sécurisation et de régulation de l'utilisation des PEA privés dans une Commune du Delta de l'Ouémé ;
 - Promotion des solutions innovantes dans la gestion de l'eau (promotion de jeunes opérateurs de collecte et de traitement de données sur le SPE...) ;
 - Réalisation d'une étude diagnostique sur les fonctions de veille en matière d'opérationnalisation de la GIRE ;
 - Elaboration d'un plan de renforcement des fonctions de veille des ANE ;
 - Mis en œuvre du plan de renforcement de capacité des ANE en matière de veille sur l'opérationnalisation de la GIRE ;
 - Suivi & évaluation de la mise en œuvre du plan de renforcement des fonctions de veille des ANE ;
 - Plaidoyer pour la mise en place et l'animation des espaces de concertation ou de gestion des RE ;
 - Facilitation pour la représentativité ANE dans les espaces de gestion concertée des RE (CNE, plateforme Delta, etc.) ;
 - Inventaire et caractérisation des problématiques GIRE nécessitant la mise en place d'un organe local de concertation ou d'outils de gestion des écosystèmes vulnérables dans le Delta de l'Ouémé ;
 - Accompagnement des parties prenantes de la gestion d'un écosystème spécifique à la mise en place d'un organe local de concertation ;
 - Accompagnement des gestionnaires / promoteurs d'actions GIRE/OLE dans le test d'outil de gestion de la ressource en eau ou de prévention des conflits ;
 - Capitalisation et partage des connaissances issues de la mise en œuvre des initiatives gouvernance du Programme OmiDelta ANE.

1.4.1. Résultats intermédiaires

Etat des lieux sur le fonctionnement des ACEP et CPC réalisé

Une étude a été réalisée en vue d'évaluer le niveau de fonctionnalité de ces structures

locales de veille citoyenne autour de la gouvernance dans divers domaines dont celui spécifique de l'eau.

Les principales conclusions de cette étude se résument comme suit :

- la nécessité d'une complémentarité d'actions entre les ACEP et CPC pour assurer la veille citoyenne dans le secteur de l'eau et de l'assainissement,
- les modes de financement des ACEP et CPC à l'état actuel, ne garantissent pas une pérennité de leur action, d'où la nécessité de réfléchir à des solutions alternatives et plus durables de financement,
- la nécessité de poursuivre le renforcement de leurs capacités (gestion des ressources et équipements, etc.).

Sur la base des résultats de cette étude, le consortium, a retenu la Commune de Sakété pour une expérimentation.

Système électronique de gestion des plaintes mis en place

Le consortium a mis en place un système électronique de gestion des plaintes par le biais d'une plateforme en ligne. Dénommé "alerte eau", cette plateforme est intégrée à l'application Communes229 et contient des modules spécifiques au sous-secteur de l'eau devant favoriser la gestion des plaintes en ce qui concerne le service public de l'eau (SPE). Tout usager du service public de l'eau peut y poser sa préoccupation sous forme de requête et la plateforme s'emploie à y apporter une réponse.

Etude sur la pratique des audiences publiques réalisée

Une étude sur la pratique des audiences publiques de reddition des comptes dans le sous-secteur Eau a été réalisée. Ce rapport a fait l'analyse de la pratique de l'audience publique de reddition des comptes et présente les aspects à améliorer. Le rapport donne les orientations pour l'amélioration de la pratique des audiences publiques. La principale recommandation de cette étude est de faire le plaidoyer pour l'institutionnalisation et la budgétisation systématique de la reddition des comptes dans le secteur de l'eau et de l'assainissement au niveau des Communes.

Résultats de la cartographie des risques d'intégrité disséminés

Les résultats de la cartographie des risques d'intégrité dans le secteur de l'eau et de l'assainissement ont été disséminés à travers deux ateliers au niveau régional (Sud et Nord) et un forum sur l'intégrité dans le secteur de l'eau (FoNIEau - 2019) au niveau national ont été organisés. Des recommandations fortes relatives à l'accès des personnes pauvres à l'eau potable, la tarification de l'eau en milieu rural, à la priorité à l'hygiène et l'assainissement, etc. ont été formulées à l'issue du forum et constituent une base de suivi de l'évolution des efforts pour la réduction des risques d'intégrité dans le secteur de l'eau et de l'assainissement.

Acteurs Non Etatiques représentés dans les instances de gestion des ressources en eau

Des représentants des Acteurs Non Etatiques dans les instances de gestion des ressources en eau (il s'agit ici du Conseil National de l'Eau : CNE – deuxième mandature) doivent être désignés de façon transparente et participative afin de disposer de toute légitimité et légalité. Dans cette perspective, le volet gouvernance du programme OmiDelta s'est positionné pour faciliter les concertations entre différentes structures et différents collègues en vue de la désignation de leurs représentants. 19 membres ont été désignés par consensus et siègeront au CNE2. Des formations ont également été offertes à leurs égards pour renforcer leurs connaissances sur leurs rôles et responsabilités au sein du CNE.

1.4.2. Points forts

Il est à retenir de la mise en œuvre de ce projet, quelques points forts, parmi lesquels on peut citer :

Approche de mise en œuvre du volet Gouvernance

Dans le cas du volet gouvernance, il est crucial de réaliser les études préliminaires car elles permettent ensuite de mieux appréhender l'existant afin de faire de nouvelles propositions.

Légitimité des représentants des ANE dans le Conseil National de l'Eau

La désignation des représentants des ANE au sein du CNE a suivi un processus participatif et consensuel assurant ainsi la légitimité de ces représentants.

Structures de veille citoyenne dynamisées

L'étude sur la fonctionnalité des structures de veille citoyenne que sont les ACEP et CPC et l'accompagnement dont elles bénéficient de la part du volet Gouvernance, ont permis à ces structures de maîtriser les contours des demandes des audiences publiques de reddition de comptes et les bonnes pratiques y afférentes. Ces appuis doivent leur permettre ensuite d'amener les autorités locales à adopter de bonnes méthodologies et pratiques de conduite des séances d'audit public dans le secteur de l'eau et de l'assainissement et à prendre en compte les besoins non satisfaits des populations.

Rapport alternatif du secteur de l'eau et de l'assainissement élaboré et diffusé

L'élaboration par la Coalition des Acteurs Non Etatiques du secteur de l'Eau et de l'Assainissement (CANEA) avec le soutien du volet Gouvernance d'un rapport alternatif de gestion du secteur de l'eau et de l'assainissement est un acte qui participe de la gouvernance du secteur d'autant qu'il permet de confronter les gouvernants aux vécus de la population. Ce rapport est présenté à la revue annuelle du secteur de l'eau et de l'assainissement.

Café média

Les café médias, constituent des espaces d'échanges entre les acteurs de l'eau, les journalistes et les auditeurs. Ils visent à partager avec les médias et le grand public, les déficits d'intégrités dans le secteur de l'eau, de l'hygiène et de l'assainissement et les avancées en matière de gouvernance dans le secteur. Divers thèmes y sont abordés :

- Reddition de compte en matière d'eau, d'hygiène et d'assainissement
- Résultats de gestion annuelle du secteur
- Atteinte des ODD en matière d'assainissement (situation actuelle, difficultés et approches de solutions)
- Forum national sur l'intégrité dans le secteur de l'eau, hygiène et assainissement
- Etc.

Innovations dans la mise en œuvre du volet Gouvernance

En matière d'innovation dans la mise en œuvre du volet Gouvernance, on peut noter

l'élaboration et la mise en œuvre de plan d'intégrité par les ministères sectoriels ; ainsi que l'organisation du premier forum national sur l'intégrité dans le secteur de l'eau.

1.4.3. Points à améliorer

En dépit des points forts, il existe tout de même des aspects du projet à améliorer.

Maintien de l'engagement des acteurs à la fin du projet

Malgré toute la volonté affichée du PNE à maintenir cet engagement des parties prenantes, l'engouement des membres des différents comités de veille citoyenne (CPC, ACEP, etc.) semble dépendre des avantages actuels que ces acteurs perçoivent à travers leur participation. Les membres de ces structures étant tous des bénévoles, leur disponibilité pour les tâches à leur confiées est limitée. Il sera donc nécessaire de travailler activement avec eux sur les intérêts de développement que portent leurs actions (y compris les voies et moyens pour leur motivation) afin de maintenir leurs engagements et favoriser leur renouvellement à date.

Meilleure implication des acteurs de la gouvernance

Plusieurs actions du volet Gouvernance concernent à la fois les acteurs politiques et les acteurs de la société civile. Toutefois, on remarque que dans la mise en œuvre du volet,

les actions sont plus orientées vers la société civile et très peu à l'endroit des politiques. Cet état de fait pourrait avoir peu d'influence au niveau du politique, c'est à dire décisionnel.

Approche de plaidoyer

Améliorer le plaidoyer en le basant plus sur les évidences. Il s'agira de partir des expériences probantes pour convaincre les Gouvernants des changements souhaités.



Séances de restitution des bilans présentées à la revue sectorielle 2018 et diffusion du rapport sur la cartographie des risques de déficit d'intégrité dans le secteur eau et assainissement (PNE-Bénin)

Premier Forum National sur l'Intégrité dans le secteur de l'Eau et de l'assainissement au Bénin

Problématique et enjeu

- Prise en compte des populations vulnérables par les nouvelles réformes dans le secteur de l'eau et de l'assainissement actuellement en cours au Bénin ;
- Faible connaissance des risques d'atteinte à l'intégrité dans le secteur de l'eau et de l'assainissement ;
- Volonté politique manifeste de l'atteinte des objectifs du développement durable pour l'eau à fin 2021 ;
- Veille citoyenne limitée pour le secteur de l'eau et de l'assainissement au Bénin ;
- Persistance de la corruption dans le secteur ;
- Plaidoyer pour la réduction des risques de déficit d'intégrité.



Description et analyse

- Création d'un environnement propice à l'utilisation des ressources mobilisées pour l'accès universel à l'eau potable au Bénin en 2021 ;
- Amélioration de la gouvernance du secteur de l'eau et de l'assainissement ;
- Evaluation Annotée de l'Intégrité dans le secteur de l'Eau (EAIE) ;
- Formalisation de la Charte sur l'intégrité dans le secteur.



Changements significatifs

- Propositions de mesures pour la réduction des risques d'intégrité dans les différents sous secteurs de l'eau et de l'assainissement ;
- Engagements des acteurs du secteur pour un suivi régulier de la gouvernance dans le secteur de l'eau et de l'assainissement ;
- Vulgarisation du rapport de l'étude sur la cartographie des risques d'intégrité dans le secteur de l'eau et de l'assainissement auprès de la population.



Leçons apprises

- Il est nécessaire de promouvoir et d'améliorer en continu la gouvernance dans l'eau et l'assainissement pour assurer l'accès universel à l'eau et à l'assainissement ;
- Les échanges entre acteurs permettent de définir les bases de l'évaluation de la gouvernance dans le secteur.



Recommandations

- Améliorer la mise en œuvre effective des mesures pour la réduction des risques d'intégrité dans le secteur par les acteurs et à tous les niveaux (Central et déconcentré et décentralisé) ;
- Renforcer l'exercice de la régulation, de l'application de la législation et de la réglementation concernant l'eau et de l'assainissement ;
- Participation de tous les acteurs à la gouvernance de l'eau ;
- Pratique régulière de la reddition des comptes au niveau des collectivités décentralisées.

Mots clés : GIRE, secteur eau, intégrité, gouvernance, redevabilité, participation, transparence

Partie 2 : Appui-conseil de la SNV, leçons apprises et mesures pour assurer la durabilité

2.1. Appui-conseils de la SNV

La SNV, dans son rôle de gestionnaire du Fonds ANE du Programme OmiDelta, assure également un suivi, coaching et appui technique aux différentes organisations exécutantes pour la mise en œuvre de leurs projets.

2.1.1. Points forts

Conceptualisation du Fonds pour l'opérationnalisation de la GIRE

Sur le plan conceptuel pour l'opérationnalisation de la GIRE par les Acteurs Non Etatiques, la SNV a procédé à l'identification des thèmes prioritaires et des projets susceptibles de recevoir une subvention du Fonds ANE.

Ce cadre conceptuel a été élaboré de manière assez flexible pour permettre l'éclosion des projets au niveau communautaire. Elle a également élaboré divers outils de gestion du Fonds notamment le Manuel d'octroi et de gestion des subventions, les lignes directrices pour les appels à propositions de projet puis le Manuel de suivi & évaluation, le guide de communication, etc.

Synergie et complémentarité avec les autres guichets du programme OmiDelta

Afin de permettre des synergies / complémentarités entre les 3 guichets du programme OmiDelta et maximiser les impacts des interventions, les acteurs clés du programme telle que l'Assistance Technique OmiDelta et le Guichet Acteurs Etatiques se sont fortement impliqués dans les prises de décisions stratégiques (élaboration des lignes directrices pour les appels à proposition de projets, sélection des projets, détermination des zones d'intervention des projets, etc.). De la même manière l'équipe de gestion du Fonds ANE et les organisations exécutantes des projets GIRE ont participé à plusieurs ateliers organisés par les Acteurs Etatiques avec le soutien de l'AT-OmiDelta (diagnostic de l'état des lieux pour l'élaboration du Plan Delta ; élaboration du plan de communication ; mise en œuvre du Système d'Alerte Précoce (SAP), etc.).

Il faut également noter que d'importants échanges (ateliers, visites conjointes) ont été organisés avec les autres instruments de mise en œuvre du programme OmiDelta et l'Ambassade du Royaume des Pays-Bas à Cotonou.

Sélection et contractualisation des Organisations exécutantes

L'élaboration des lignes directrices et l'organisation des séances d'informations relatives à ces dernières, la disponibilité de l'équipe de gestion du Fonds ANE et son accompagnement des OE dans l'élaboration de leur proposition complète ont permis de disposer des projets de bonne qualité.

Suivi, appui technique et évaluation des projets

Le dispositif de suivi & évaluation du Fonds ANE est décrit dans le Manuel de suivi & évaluation et met l'accent sur les rôles et responsabilités en matière de suivi & évaluation et l'établissement d'un système de compte rendu sur les progrès enregistrés dans la mise en œuvre des projets et du Fonds OmiDelta ANE en général. Le suivi des activités des organisations exécutantes est ainsi effectué par l'équipe du Fonds ANE selon plusieurs modalités :

- Visites terrain afin d'apprécier l'état d'avancement des projets, discuter sur les éventuelles difficultés rencontrées et les mesures correctives, partager des recommandations
- Assurance qualité des données collectées
- Appréciation, analyse et approbation des rapports narratifs semestriels et annuels
- Enregistrement des données sur IATI
- Feedbacks sur les divers documents techniques proposés par les OE

Ce Manuel comporte également des propositions d'outils pour que les OE puissent élaborer les leurs :

- Le cadre logique du Fonds ANE
- Les méthodes de mesure des indicateurs du Fonds ANE
- Le format de la matrice de suivi & évaluation

Appui des experts siège de la SNV

Au niveau du siège de la SNV à La Haye, des experts sont positionnés pour venir en appui à l'équipe de gestion du Fonds ANE. Des visites régulières sont effectuées par ces experts au Bénin. Elles permettent de discuter des difficultés rencontrées et d'apprécier les avancées. En dehors des missions de terrain, des appuis à distance sont aussi donnés permettant aux experts du siège de donner régulièrement leur feedback sur la mise en œuvre du Fonds ANE (l'assurance qualité, la durabilité, l'analyse des risques, le partage des connaissances, etc.) ; une plateforme d'échange mensuelle a été créée pour permettre à l'équipe du programme de discuter de sa mise en œuvre avec les Experts du siège.

2.1.2. Point à améliorer

Planning de mise en œuvre des activités

Il s'agira d'être plus réaliste dans la planification des activités qui est souvent trop optimiste ne permettant pas ainsi de respecter les délais initialement fixés. Il est également nécessaire de mieux anticiper les imprévus en laissant une marge de manœuvre afin de pouvoir y faire face tout en restant dans les délais fixés.

Suivi des activités sur le terrain

A l'allure actuelle de mise en œuvre des projets, et pour répondre plus efficacement aux sollicitations des OEs (invitation à des ateliers, appréciation de certains dossiers, etc.), qui pour la plupart du temps arrivent dans des délais très courts ; il sera nécessaire tant au niveau des OEs qu'au niveau de la SNV de disposer d'une

meilleure organisation/ programmation de ces sollicitations (par exemple : faire un planning annuel/ mensuel consenti par les concernés).

Procédures administratives

Les organisations exécutantes estiment que les procédures administratives sont trop rigides malgré les efforts de l'équipe de gestion pour répondre et trouver des solutions à leurs différentes préoccupations. Les efforts doivent se poursuivre pour plus de flexibilité, dans les limites prévues par l'accord de financement et les autres textes auxquels il fait référence.

Concertation entre les projets GIRE du Fonds ANE

L'équipe de mise en œuvre du Fonds a prévu une séance par année pour l'apprentissage mutuel et les concertations avec les OEs. En plus, des concertations entre les projets GIRE financés par le Fonds ANE sont organisées de façon informelle, dépendamment de la volonté et de l'initiative des organisations exécutantes. La participation de la SNV à ces séances informelles est très limitée. Les OEs souhaitent que la SNV s'investisse un peu plus pour ces concertations entre OE et qu'elle en assure la coordination. Ceci permettra aussi d'échanger ensemble et de manière plus approfondie sur certains thèmes transversaux tels que : durabilité des actions selon le concept FIETS ; l'emploi des jeunes, le genre etc.



Marché de la commune de Porto-Novo à protéger contre les inondations (SNV Bénin)

2.2. Quelques leçons apprises de la première année de mise en œuvre de la composante GIRE du Fonds ANE

1. Une des principales leçons est que le démarrage des « actions concrètes » a pris beaucoup du temps et ce en raison des préalables (études, contractualisation, concertation, etc.) qui sont nécessaires pour la durabilité des interventions ;
2. Pour une opérationnalisation efficace de la GIRE, il est nécessaire de disposer d'un cadre institutionnel opérationnel. Chaque organisation exécutante a dû mettre en place un cadre provisoire de gestion des ressources en eau au niveau local pour la conduite de ses actions ;
3. La mise en œuvre des projets GIRE et Gouvernance dans le cadre de OmiDelta Fonds ANE a permis d'obtenir des résultats satisfaisants en matière d'opérationnalisation de la GIRE au Bénin. C'est probablement une expérience unique en ce genre qu'il faut alors valoriser tant au profit des communautés rurales et urbaines vulnérables du pays que des décideurs en ce qui concerne l'opérationnalisation de la GIRE à une échelle plus importante. En effet, des changements importants ont été obtenus dans plusieurs domaines (organisation des communautés pour l'opérationnalisation de la GIRE – contribution de la GIRE à la résolution des problèmes auxquels les communautés sont confrontées, réduction de l'érosion, récupération des terres jadis érodées et incultivable, etc.) ;
4. La flexibilité du cadre conceptuel de la composante GIRE du programme OmiDelta ANE a permis d'avoir des projets *bottom-up* ;
5. Être en consortium pour la mise en œuvre des projets comporte tant des aspects positifs que sont la complémentarité entre les différents partenaires, les échanges d'expériences internes au consortium, etc. ; que négatifs avec les problèmes de procédures, de divergence de centres d'intérêts (ONG et entreprise privée), etc. ;
6. La durabilité des actions des projets est fonction de la mise en exergue de la motivation des communautés à la base ainsi que de leurs intérêts dans la mise en œuvre des actions. Les mécanismes de répliquabilité doivent être discutés au cas par cas avec les communautés, ainsi que les approches proposées par ces dernières. Toutefois, il faut intégrer l'analyse coûts-bénéfices / analyses économiques, ainsi que celle des risques dans les approches avec les communautés sans oublier les dimensions FIETS ;
7. Concernant l'implication de la Commune, celle-ci est responsable sur son territoire donc la responsabiliser est non seulement une nécessité, mais aussi une obligation.



Restauration d'une forêt sacrée de la commune d'Adjohoun (Protos Bénin)

Conception et mise en œuvre de la Composante GIRE – OmiDelta Acteurs Non Etatiques

Problématique et enjeu

- Opérationnaliser la Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE) dans la Basse et Moyenne Vallée de l’Ouémé à travers des actions pilotes ;
- Assurer la durabilité des projets GIRE.

Description et analyse

- Pour la mise en œuvre du programme OmiDelta, l’Ambassade des Pays-Bas (APB) a mis en place 3 instruments :
- Le Fonds Acteurs Etatiques géré par la Caisse Autonome d’Amortissement (CAA) ;
- Le Fonds Acteurs Non Etatiques (ANE) géré par la SNV ;
- L’Assistance Technique (AT) géré par COWI ;
- La composante GIRE du Fonds ANE, est destinée à l’opérationnalisation de la GIRE par les OSC et secteur privé (une première au Bénin) à travers des actions pilotes, qui intègrent les aspects non seulement l’innovation, le changement climatique, le genre et l’emploi des jeunes, mais également la gouvernance et la durabilité sur au moins 15 ans. Pour y parvenir, la conception et le choix des actions à mener ont été pensées de manière à favoriser l’éclosion des projets portés par les communautés à la base et durables.

Changements significatifs

- Approche de conception des projets avec une flexibilité d’adaptation du cadre général pour l’élaboration des actions à mettre en œuvre ;
- Participation des communautés à la base au choix de l’action à retenir ;
- Prise en compte des intérêts sociaux et économiques de la population de la localité entière ;
- Appropriation et implication active des communautés dans les réalisations et l’élaboration des documents y relatifs.

Leçons apprises

- La valorisation des connaissances endogènes constitue un socle pour l’appropriation des actions par la communauté à la base et la durabilité ;
- L’accompagnement et l’appui de la SNV ont été nécessaires pour une amélioration du cadre général des projets à base communautaire ;
- L’identification des risques et des mesures d’atténuation est nécessaire pour assurer la durabilité ;
- La prise en compte des intérêts sociaux et économiques des communautés à la base constitue un socle primordial pour assurer la durabilité des actions ;
- Les actions des projets à base communautaire prennent du temps à démarrer effectivement sur le terrain (beaucoup d’activités soft à conduire) ;
- Eviter d’être trop ambitieux dans la planification, tenir compte du caractère communautaire des actions à conduire.

Recommandations

- Tenir compte de l’objectif global visé par le programme et des conditions du financement ;
- Traduire au plan opérationnel les options et stratégies de mises en œuvre du programme ;
- Valoriser les connaissances endogènes ;
- Maintenir un contact permanent avec les communautés à la base et échanger régulièrement sur les différents aspects de mise en œuvre des actions ;
- Suivre régulièrement la mise en œuvre de l’action et capitaliser les leçons apprises ;
- Faire une planification réaliste.

Mots clés : GIRE, Bénin, OmiDelta Acteurs Non Etatiques, opérationnalisation, durabilité

Conclusion

Au bout d'un an, la mise en œuvre des projets GIRE et Gouvernance dans le cadre de OmiDelta Fonds ANE a permis d'obtenir des résultats intermédiaires satisfaisants en matière d'opérationnalisation de la GIRE au Bénin. En effet, des changements importants ont été obtenus dans plusieurs domaines.

Dans le domaine de la concertation entre les acteurs, une dynamique est en cours dans la zone d'intervention des projets avec l'enclenchement d'un début de dialogue sur la gestion de la ressource eau et au processus d'installation des CLE. Les échanges d'informations entre les acteurs sur l'état de la ressource eau et les prises de décision pour sa gestion sont devenus courants, traduisant une réelle prise de conscience des populations sur l'importance de la ressource et sa gestion.

- Les plans d'actions communautaires GIRE existent dans certains villages, et une forte mobilisation sociale est observée autour de ces plans d'actions avec une forte présence des femmes.

- Au niveau des communes, il apparaît évident que les CLE peuvent jouer un rôle primordial dans la gouvernance des ressources en eau et favoriser des liens étroits entre les Communes (intercommunalité).
- Les plans d'actions des CLE sont de plus en plus pris en compte dans les PDC, de même que les membres des CLE sont impliqués dans les activités entreprises par les Communes.
- La poursuite de la capitalisation des acquis des différents projets (stratégie de mise en œuvre, identification des goulots d'étranglement et des facteurs de succès, etc.) contribuera à l'effectivité de l'opérationnalisation de la GIRE dans toutes les dimensions.



Utilisation de l'eau dans la commune d'Adjohoun (SNV Bénin)

Tableau 1 : Mesures de durabilité

Prise en compte des Principes de durabilité FIETS dans la mise en œuvre des projets GIRE

Projets	Financière	Institutionnel	Environnementale	Technologique	Sociale
PSL Eau	Intégration des actions GIRE et ANE et des investissements y afférents dans les stratégies de développement de l'économie locale	Organisation des ateliers d'échanges annuels pour le renforcement des conditions d'appropriation par les communes, de leurs rôles d'interlocuteur	Conservation des écosystèmes Dispositions d'atténuation des effets négatifs des actions	Soumission des actions pilotes à des études de faisabilité	Prise en compte des diverses couches sociales de la population (hommes, femmes, jeunes, handicapés, etc.)
GIRE-PSE	Mise en place des dispositifs d'érosion à faible coût et abordable pour la communauté à la base Réflexions sur la viabilité financière des micro-barrages	Emergence de la CCE à partir du groupe existant, de les structurer et de les amener à réfléchir sur la pérennisation	Valorisation des impacts positifs et réduction des impacts négatifs des actions sur l'environnement	Technologies et approches utilisées sont appropriées et adaptées aux réalités de chaque localité bénéficiaire du projet	Facilitation d'une cohésion sociale à travers l'intégration des couches plus vulnérables, la promotion de la main d'œuvre locale et à l'appui des activités
NVW-GIRE	Recherche du marché d'écoulement pour le volet transformation de la jacinthe d'eau ; création d'une filière jacinthe d'eau, et promotion des bulles d'entreprises	Implication au niveau des PAC des autorités locales ; mise en place des cadres de concertation communal ; transfert de compétence Insertion des PAC dans les PDC	Conservation des écosystèmes Etudes d'impact environnemental et mise en œuvre des recommandations pour la transformation de la Jacinthe d'eau	Formation pour la maintenance des équipements	Implication des femmes, des responsables religieux et dignitaires dans la création et mise en œuvre des PAC
Volet Gouvernance	Prise en compte reddition de compte dans le budget des communes et des ministères	Renforcement des structures existant déjà pour la veille (CPC/ACEP) Promotion des espaces de concertations entre le secteur étatique, privé et les OSC	Réflexion sur l'élaboration et le test d'outils GIRE	Choix de technologies suffisamment proches de celles utilisées par les populations (exemple : Communes 229 et Alerte Eau)	Prise en compte des pratiques culturelles/culturelles dans les actions de gestion de l'eau au niveau local Implication des pouvoirs traditionnels/ leaders religieux dans les actions Amélioration des conditions de vie des jeunes

Composante GIRE - Fond Acteurs Non
Etatiques
SNV Organisation Néerlandaise de
Développement

Zone Residentielle camp Guezo
Rue n°5102, Porte n°225 01 BP1048
Cotonou/Benin

E-mail : benin@snv.org
Site web : www.snv.org
Tél : (+229) 2131 3142

EDITION : Novembre 2020 / AIG-Benin



SMART
DEVELOPMENT
WORKS